

TikTok dans le viseur : serait-il une menace pour la santé mentale des jeunes ?

Compte Test - 2025-04-06 19:17:20 - Vu sur pharmacie.ma

Et si le réseau préféré des ados devenait leur pire ennemi ? Le 13 mars dernier, l'Assemblée nationale française a voté à l'unanimité la création d'une commission d'enquête sur les effets psychologiques de TikTok sur les mineurs [1]. Une initiative portée par la députée Laure Miller, bien décidée à faire la lumière sur un phénomène aussi viral qu'inquiétant. Plus de 15 millions d'internautes utilisent TikTok chaque mois en France, dont une majorité de jeunes. Si l'application est théoriquement interdite aux moins de 13 ans, 63 % des enfants de 12 ans en possèderaient pourtant un compte. Pire encore : ils y seraient exposés à des contenus choquants, voire dangereux. Dernier exemple en date ? Le «Paracétamol Challenge» [2], incitation virale à la surconsommation de médicaments. Un symptôme parmi d'autres d'un réseau social opaque, où la modération semble inefficace et où les algorithmes peuvent pousser au pire. L'enjeu principal de la commission : comprendre si, oui ou non, TikTok alimente une spirale délétère pour les jeunes les plus vulnérables. Une étude menée en décembre 2022 révélait que les adolescents exprimant un intérêt pour la santé mentale sont 12 fois plus exposés à des vidéos traitant du suicide. Certains rapports vont plus loin, évoquant des liens possibles entre l'application et des passages à l'acte, incluant automutilation. Sans oublier les contenus hypersexualisés, suspectés de nourrir dysmorphophobie et troubles alimentaires, comme l'a souligné une commission sénatoriale en 2023. Mais la mission de la commission d'enquête ne s'arrête pas au constat. Elle devra proposer des mesures concrètes à même de renforcer la modération, réguler les contenus et mieux protéger les mineurs. Cette commission doit également se pencher sur une énigme troublante : pourquoi TikTok, dans sa version occidentale, semble-t-il si permissif, alors que sa version chinoise, Douyin, impose un cadre strict, éducatif et culturel aux plus jeunes ? Ce double visage d'un même réseau soulève des questions éthiques majeures. Au Maroc, 12,41 millions d'internautes âgés en principe de 18 ans et plus utilisent TikTok (dont 69,3 % auraient entre 18 et 24 ans) [3]. Si certaines voix appellent à son interdiction, le ministre de la Justice Abdellatif Ouahbi [4] a déclaré en mai 2024 qu'il était pratiquement impossible d'interdire des plateformes comme TikTok ou Facebook, «en raison de leur envergure mondiale et du volume de contenus qu'elles génèrent». Toutefois, les autorités marocaines restent vigilantes. Des dispositifs de surveillance sont mis en œuvre par la Direction Générale de la Sécurité Nationale (DGSN) et le Ministère Public pour contrôler les publications et intervenir en cas de contenu inapproprié.

SOURCES : [1] : [Lien](#) , [2] : [Lien](#) [3] : [Lien](#) . [4] : [Lien](#)